



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le douze du mois de février, le Comité syndical du S.A.G.A.V. Nord Isère s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Patrick FERRARIS, Président.

Présents : Mme Isabelle DURET, MM Michel RIVAL, Michel FAYET, Benjamin GASTALDELLO, Patrick FERRARIS, Alain COURBOU, David EMERAUD, Maxime DURAND et Mme Gaele BELIME

Excusés : Mr Mathieu GAGET, Vincent DURAND, Mme Marie SANDRIN et Olivier DIAS

Date de la convocation : 28 janvier 2025

Secrétaire de séance : Mme DURET

OBJET : Budget Principal - Compte de gestion 2024, compte administratif 2024 et affectation des résultats.

Approbation du compte de gestion 2024

Monsieur le Président porte à la connaissance des membres présents du Comité syndical le compte de gestion définitif. Il précise que les dépenses et les recettes effectuées pour l'exercice 2024 en fonctionnement et en investissement sont rigoureusement identiques aux résultats présentés au compte administratif 2024.

Il propose donc aux membres présents du Comité syndical d'approuver le compte de gestion définitif avec les résultats suivants :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **214 655,47 €**

Résultat de clôture de la section d'investissement : **116 542,35 €**

↳ **Après délibération le compte de gestion 2024 est approuvé à l'unanimité**

Compte administratif 2024

Monsieur le Président présente aux membres présents du Comité Syndical les dépenses et les recettes du budget principal effectuées en 2024 en fonctionnement et en investissement. Il précise qu'elles sont conformes à la balance de Monsieur le Percepteur.

↳ Section de fonctionnement :

Dépenses : 987 443.82 €
Recettes : 1 202 099.29 €

Le résultat propre à l'exercice pour la section de fonctionnement, fait apparaître un excédent de **214 655,47 €**

Avec la reprise du résultat antérieur : **285 868,61 €**

Le résultat global de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de **500 524.08 €**

↳ Section d'investissement :

Dépenses : 604 579.62 €
Recettes : 721 121.97 €

Le résultat propre à l'exercice pour la section d'investissement fait apparaître un déficit de **116 542.35 €**

Avec la reprise du résultat antérieur : - 266 761.35_€

Le résultat global de la section d'investissement fait apparaître un déficit de **150 219.00 €**

Affectation des résultats :

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent cumulé de la section de fonctionnement (soit 500 524.08 €) de la manière suivante :

- 150 219.00 € au compte 1068
- 350 305.08 € au report à nouveau excédentaire, (compte 002 des recettes de fonctionnement)

Monsieur le Président, après avoir présenté les comptes 2024 donne la parole à Madame DURET, Vice-Présidente en charge des Finances.

Celle-ci demande aux membres présents du Comité Syndical d'approuver le compte administratif 2024 du budget général.

Après discussions et délibérations (le Président ne prenant pas part au vote au Compte administratif), les membres présents du Comité Syndical :

- **Approuvent à l'unanimité le compte administratif 2024,**
- **Adoptent à l'unanimité les affectations de résultats,**
- **Donnent quitus au Président de la bonne gestion du Syndicat.**

Acte rendu exécutoire

Par dépôt en Sous-Préfecture le

Publication et/ou notification le

Le Président du SAGAV Nord-Isère

Patrick FERRARIS



Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- . Date de réception en sous-Préfecture de La Tour-du-Pin ;
- . Date de la publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- . A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- . Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

FONCTIONNEMENT		BP 2024	CA 2024
chap.	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général		
60	Achats et variations de stock s/total 60	182 500,00	154 072,94
61	services extérieurs s/total 61	572 000,00	387 578,79
62	autres services extérieurs s/total 62	59 400,00	44 210,08
63	impôts, taxes et versements assimilés s/total 63	1 100,00	254,00
011	Total 011	815 000,00	586 115,81
012	Charges de personnel	79 800,00	75 966,59
65	Autres charges de gestion courante	26 520,00	24 953,02
66	charges financières	42 641,00	19 413,78
67	autres charges exceptionnelles	500,00	0,00
68	dotation aux amortissements	290 107,00	280 994,62
6817	Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants	3 000,00	0,00
	virement en section d'investissement	215 758,00	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 473 326,00	987 443,82
chap.	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
64	remb. Autres charges sociales	1 000,00	681,60
70	produits du sce des domaines et ventes div.	4 000,00	3 671,51
74	Dotations subventions et participations	906 330,00	904 907,70
	dont participations 3 EPCI	822 456,00	822 455,99
	dont subventions du Plan de Relance	71 648,00	74 224,00
75	Produits divers	171 845,00	199 081,85
	dont tarifications		149 268,79
77	Produits exceptionnels	104 283,00	93 756,63
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 187 458,00	1 202 099,29
002	excédent de fonctionnement reporté	285 868,00	0,00
	TOTAL (AVEC REPORT) RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 473 326,00	1 202 099,29

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 12/02/2025



ID : 038-253804975-20250212-1_25_1CA_CG_24-DE

	Dépenses 2024	987 443,82
	recettes 2024	1 202 099,29
	exercice 2024	214 655,47
	excédent antérieur	285 868,61
	excédent total	500 524,08
	besoin de financement	150 219,00
	à reporter	350 305,08

INVESTISSEMENT		BP 2024	CA 2024
chap.	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
001	déficit d'investissement reporté	266 761,00	0,00
13	Subvent d'invest transférables	104 283,00	92 947,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	339 227,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	172 405,18
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	976 044,00	604 579,62

chap.	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
021	virement de la section de fonctionnement	215 758,00	0,00
10	Dotations et fonds globalisés d'investissement dont FCTVA	266 761,00	266 761,35
13	Subvention d'investissement	123 418,00	111 460,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	61 906,00
28	amortissement des immobilisations	290 107,00	280 994,62
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	976 044,00	721 121,97

	Dépenses 2024	604 579,62
	recettes 2024	721 121,97
	exercice 2024	116 542,35
	déficit antérieur	266 761,35
	déficit total	150 219,00